

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2016-055
Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue
Service : Relations du travail et santé sécurité
Objet : Suspension d'un salarié régulier col bleu – Direction des infrastructures
Date : 6 juillet 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Un salarié régulier col bleu du Service des équipements motorisés a manqué à ses obligations de bonne foi et d'intégrité.

Une enquête sur les circonstances et les causes de l'événement a été tenue et dans ce contexte, il est recommandé de lui imposer une suspension disciplinaire de six (6) mois sans solde.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires : Aucun impact budgétaire.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI :	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 11 / 07 / 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 11 juillet 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Alain Vallée, chef de service	Juin 2016	Validation de la recommandation
Jacques Nadeau, chef de service	Juin 2016	Avis légal
Simon R.- Vallières, conseiller juridique	Juin 2016	Avis légal

RECOMMANDATION (énoncé)

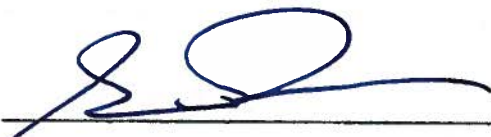
Il est recommandé au comité exécutif qu'il recommande au conseil de la Ville d'imposer une suspension disciplinaire de six (6) mois sans solde au salarié visé.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Christian Lortie</u>		Titre d'emploi : <u>conseiller en RLT-SST</u>				
Recommandé par :						
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>						
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi				
Commentaires :						
Signature de la Direction : <u>Jacques Nadeau</u>		Date : 11 / 07 / 2016				

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :



Date : 11 / 7 / 2016